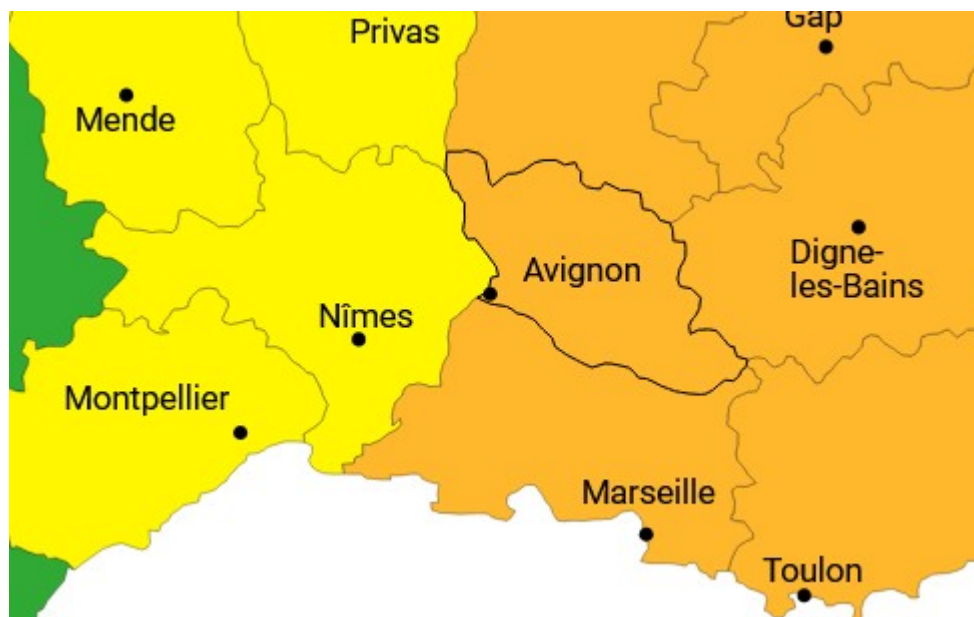


Alerte aux orages pour la rentrée en Vaucluse



Si la rentrée scolaire n'a pas été reportée à demain comme dans les Bouches-du-Rhône ou le Var, la préfecture de Vaucluse appelle tout de même à la plus grande vigilance dans le département en raison des risques orages et pluie-inondation pour cette journée du lundi 1er septembre.

Avec l'arrivée la nuit dernière d'un épisode méditerranéen en Vaucluse avec des orages parfois violents, caractérisés par de fortes intensités pluvieuses pouvant atteindre localement 50 mm/h et une activité électrique importante, le préfet de Vaucluse a activé le niveau orange pour orages et pluie-inondation dans le département pour la journée du 1er septembre. Durant cette période, des orages stationnaires pourraient concerner la vallée du Rhône et le Nord du département donnant de forts cumuls de précipitations de l'ordre de 100 à 150 mm localement.

Dans ce cadre, les services de l'Etat en Vaucluse recommande de reporter ses déplacements. La préfecture conseille également :

- de s'éloigner des arbres et des cours d'eau,
- de ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée,
- de vous abriter dans un bâtiment en dur,



Ecrit par Laurent Garcia le 1 septembre 2025

- de protéger les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés,
- d'éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques,
- de signaler sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins,
- en cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.
- Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi,
- Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol.

Les conseils de comportements à adopter face aux pluies et inondations sont accessibles à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/vaucluse>

Activation du Centre Opérationnel Départemental (COD)

Par ailleurs, Thierry Suquet, préfet de Vaucluse a activé, ce dimanche 31 août, à 23h30 le Centre Opérationnel Départemental (COD), afin de coordonner l'action des différents services et collectivités appelés à gérer tout particulièrement la vigilance jaune pour le phénomène crue sur l'Aygues, l'Ouvèze, le Calavon-Coulon (informations sur www.vigicrues.gouv.fr), ainsi que la vigilance orange pour les phénomènes orage et pluie-inondation pour le reste du département.

En marge de cette activation et en application de l'arrêté inter-préfectoral du 18 mars 2019, le préfet a aussi interdit l'accès au site des gorges du Toulourenc sur les communes de Malaucène et de Saint-Léger-du-Ventoux jusqu'à la fin de la vigilance météorologique.

Point de situation

En plus du COD, 2 communes ont activé leur Poste de Commandement Communal. Plusieurs lignes orageuses ont traversé cette nuit le département. Si la vallée du Rhône a été la plus marquée, dans le secteur d'Orange, les cumuls de pluie ont localement atteint 111 mm en 3h et des rafales de vent de 134km/h ont été enregistrées.

Des dégâts ont été recensés : chutes d'arbres entraînant des coupures d'électricité et des coupures de circulation, chutes de tuiles, effondrement de plafonds, accumulations d'eau dans les rues, infiltrations d'eau dans les bâtiments et maisons d'habitation... Une centaine d'interventions ont été réalisées par les services d'incendie et de secours. Plus de 1000 foyers sont actuellement privés d'électricité sur les communes de Bédarrides, Caderousse, Orange, Piolenc et Sarrians.